

Le petit Montmacquois

Agenda des manifestations

26 Avril : Le Comité des Fêtes organise une chasse à l'œuf pour tous les petits montmacquois jusqu'au CM2. Rendez-vous à 18h dans la cour de l'École.

27 Avril : Souvenir des déportés. Rendez-vous à 9h30 devant le monument aux morts.

28 Avril : Brocante organisée par l'Association Au Fil du Temps. Sur la place communale et les rues adjacentes.

8 Mai : Armistice 1945. Rendez-vous à 9h30 devant le monument aux morts.

25 Mai : Les peintres du Comité des ADP reçoivent leurs homologues de l'atelier de peinture de Montmacq. Venez leur rendre visite à l'étang des ADP de 14h à 16h. Organisé par le Comité des Fêtes et le CE des Aéroports de Paris.

26 Mai : Elections Européennes. Salle des Fêtes de 8h à 19h.

Recensement :

Le Conseil Municipal vous remercie pour l'accueil que vous avez réservé aux agents recenseurs.

Pour votre information nous vous communiquons le résultat :

- ✓ 1125 habitants
- ✓ 272 questionnaires internet
- ✓ 516 habitations

Site internet :

N'hésitez pas à consulter le site internet de la Commune :

<http://www.montmacq-le-village.fr>

Vous pourrez y retrouver les actualités d'hier et d'aujourd'hui, les manifestations à venir et d'autres informations utiles.

BULLETIN N° 33

Travaux de renforcement du réseau pluvial :

rue Joffre Pendant la période des travaux dès le 25 Mars et pour une durée de 120 jours environ, vous allez rencontrer des difficultés de circulation sur différents points de la commune :

Rue Maréchal Joffre angle Rue Charles Caille : circulation alternée en direction de Le Plessis Brion

Rue de l'église : stationnement interdit sur les trottoirs et autorisation de circuler aux engins de travaux publics

Parking Rue Charles Caille prêt de l'arrêt de bus : interdiction de stationner (stockage de matériaux)

Circulation des engins de travaux : Rues Charles Caille, la Croix Noire et la Forêt jusqu'à l'entrée de la place des Fêtes.



SORTIE DES ENGINES DE TRAVAUX DE LA PLACE DES FETES PAR LA RUE DE LA FORET EN SENS INTERDIT EN DIRECTION DE LA RUE DE LA CROIX NOIRE

Une signalisation sera mise en place pendant la durée des travaux.

Nous vous remercions de votre compréhension

la fête
des
voisins
vendredi 24 mai 2019

La Fête des Voisins a été créée en 1999. C'est l'occasion de rencontrer et mieux connaître ses voisins, qu'on salue simplement dans la rue tout au long de l'année.

C'est un moment de détente et d'échange convivial autour d'un verre, d'un buffet ou d'un pique-nique, chacun apportant sa contribution.

Une rue, un jardin, une maison, les lieux ne manquent pas pour se retrouver entre voisins et faire connaissance.

Renseignez-vous dans vos quartiers !

Le petit Montmacquois

Le Comité des Fêtes :

Exposition de Peintures :



L'exposition de peintures des 23 et 24 Février a été un réel succès. Une vingtaine de peintres étaient présents. Deux artistes, Maryse Pezant pour l'aquarelle et Françoise Lemaire pour la marqueterie de paille, nous ont initié à leur art pendant ce week-end. Nous avons été chaleureusement complimenté pour la diversité, la beauté des tableaux et le bon déroulement de cette exposition

Le 6 mars, une journée d'initiation à l'aquarelle et à la peinture sur porcelaine a été très appréciée. Notre intervenante, Maryse Pezant, nous a permis de voir une autre manière d'aborder l'aquarelle. La peinture sur porcelaine nous a émerveillé.

Une autre journée pointe à l'horizon : un 2^{ème} après-midi avec les peintres parisiens du Comité d'Entreprise des Aéroports de Paris. Nous nous retrouverons autour de l'étang, avec leur professeur pour nous conseiller. Espérons que notre ami « le soleil » sera parmi nous en ce jour de partage.

L'Atelier

Montmacq d'Autrefois : cette nouvelle rubrique vous fera partager des délibérations de Conseil Municipal d'autrefois.

Délibération du conseil municipal fin 1850 : Nomination d'un pâtre de bêtes à cornes

« Est nommé pâtre de bêtes à cornes dans la commune de Montmacq le sieur LOISON Auguste, domicilié en cette commune, dans les conditions suivantes :

Le pâtre susnommé entrera en fonction à partir du 1^{er} février 1851. A partir de ce jour, il devra être possesseur d'un taureau convenable pour la reproduction du troupeau confié à sa garde, ce taureau devra toujours accompagner le troupeau. Ce troupeau devra toujours être conduit avec douceur. Ce pâtre recevra comme salaire : cinquante centimes par mois pour chaque bête qui ira au pâturage ; il recevra en outre un huitième d'hectolitre de blé méteil comme indemnité de moisson et également pour chaque bête. Ce blé devra être recevable à tous égards ; il recevra comme indemnité du taureau, un franc par bête pleine et en outre une botte de foin et une botte de paille, du poids ordinaire, pour chaque bête et par année. »





Le petit Montmacquois



**CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

**UNE SACRÉE CHANCE
POUR LES HAUTS-DE-FRANCE !**

Article sur le projet CSNE pour le Petit Montmacquois

Mars 2019

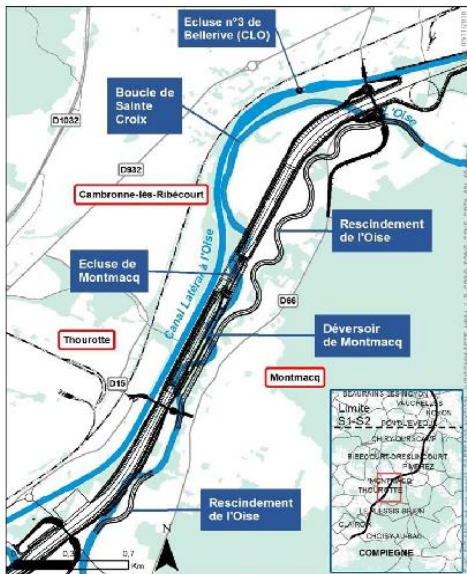
**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

Le petit Montmacquois

Le projet de Canal Seine-Nord Europe avance

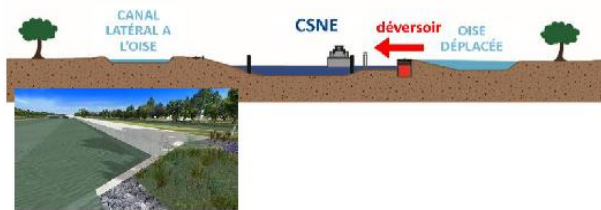
Le Canal Seine-Nord Europe devient une réalité pour Montmacq. Le démarrage des travaux du 1^{er} secteur, entre Compiègne et Pont-l'Évêque est prévu à l'automne 2020. Ce canal long de 107 km reliera le bassin de la Seine et de l'Oise au réseau européen des voies navigables. Il assurera la croissance du transport fluvial afin de désengorger les routes, renforcera la compétitivité des entreprises et développera l'emploi sur le territoire régional.

Le canal à Montmacq : des enjeux spécifiques pris en compte



Le projet conçu tient compte des enjeux majeurs qui ont été exprimés par la Commune de Montmacq : le maintien de la qualité de vie et de l'environnement de la commune et la lutte contre les inondations. Ainsi, l'aménagement de Seine-Nord Europe permettra un abaissement de l'ordre de 40 cm à 50cm du niveau de l'eau lors de crues type 1995.

La mise en place d'un déversoir permettra à l'Oise en crue de déborder vers le canal dont la grande capacité (3 fois celle de l'Oise) permettra de mieux évacuer les crues



Que va-t-il se passer d'ici le démarrage des travaux à l'automne 2020 ?

La Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE), entreprise publique basée à Compiègne qui pilote le projet depuis 2017, va lancer une nouvelle phase d'études au mois d'avril 2019 : les études dites « de projet ». Elles permettront de préciser les différents éléments des aménagements prévus et de préparer les dossiers techniques des futurs appels d'offres de travaux. Ces études seront menées de concert avec plusieurs interventions visibles sur le terrain : déboisement, archéologie préventive, démolition de l'ancienne ferme-auberge de Bellerive...

Dans le même temps, les procédures réglementaires se poursuivront avec, en particulier, l'enquête parcellaire prévue au 2nd semestre 2019 pour identifier l'ensemble des propriétaires. D'ores et déjà, des contacts ont été noués entre la SCSNE et les propriétaires les plus concernés pour les informer et répondre à leurs questions sur les modalités d'acquisitions des terrains et biens immobiliers nécessaires à la réalisation du canal. L'entreprise prestataire de la SCSNE, SYSTRA Foncier, est missionnée spécifiquement pour assurer ce dialogue.

Enfin, l'enquête publique sur le dossier d'autorisation environnementale est prévue au 2^{ème} trimestre 2020.



Légende : représentation du Canal SNE au niveau de Montmacq

Tout au long des prochains mois, la SCSNE va poursuivre le dialogue avec les élus et les habitants qui le souhaitent par une présence renforcée de ses équipes pour préparer, dans les meilleures conditions, la concrétisation du projet sur Montmacq comme sur l'ensemble du territoire du secteur 1.

Retrouvez plus d'informations sur le projet sur le site internet : www.canal-seine-nord-europe.fr/